

Intervention pour la délégation FR à l'occasion de la session thématique sur l'ODD 17

Forum politique de haut niveau (FPHN), New York, 13 juillet 2018

Pierre-Antonin Darviot (MEAE)

- La France inscrit sa politique de développement dans le cadre des ODD et encourage la mobilisation diversifiée de ressources et d'outils financiers pour améliorer la mobilisation des ressources domestiques (publiques et privées) et la viabilité de la dette.
- L'Aide publique au développement est une source cruciale de financement et la France a décidé de bâtir une politique partenariale de développement, plus efficace, au service de priorités et de géographies clairement définies. Des moyens ambitieux sont prévus : 0,43 % du Revenu National Brut pour l'APD en 2017, et l'objectif d'y consacrer 0,55 % d'ici 2022, première étape vers les 0,7 %.
- Des priorités claires sont fixées ; La France promeut des approches intégrées et cherche à exploiter les synergies entre ODD, Tous les projets de l'Agence française de développement font l'objet d'une analyse qui entraîne un refus automatique s'il est néfaste au développement durable. L'Agence française de développement s'est engagée à mener une activité "100 % compatible avec l'Accord de Paris", et à ce que 50% de ces financements aient un co-bénéfice pour l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Les moyens de mise en œuvre, et notamment l'outil budgétaire, sont essentiels pour la mise en œuvre des ODD. Le gouvernement français rendra ainsi, lorsque cela est pertinent et possible, ses indicateurs de performance budgétaire plus cohérents avec les ODD.
- Nous sommes impliqués dans l'initiative « *Paris collective on green budgeting* » lancée par l'OCDE, la France et la Mexique au One planet Summit de décembre dernier. Nous co-organisons avec ces mêmes partenaires un side-event lundi 16 juillet à 18 h 30 pour discuter de cette initiative et de sa contribution à l'Agenda 2030.
- La France s'est engagée dans une démarche résolument partenariale de mise en œuvre de l'Agenda 2030. Une représentante de la société civile française s'est ainsi exprimée dans la session d'hier matin pour rendre compte du rapport sur les ODD que 80 organisations non étatiques ont collectivement élaboré cette année.

*[coupé après deux minutes, les paragraphes suivants n'ont pu être prononcés]*

- Il est crucial d'impliquer le secteur privé dans les problématiques de développement. Les activités du secteur privé doivent répondre à des exigences d'éthique et de responsabilité, la France a adopté en mars 2017 la loi sur le devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, afin de prévenir les risques qui pèsent sur les activités des grandes entreprises françaises, qu'il s'agisse de risques en matière d'environnement, de droits humains mais aussi de corruption.
- En conclusion, un comité de pilotage de haut niveau, incluant l'Etat, les Parlementaires et les acteurs non-étatiques a été mis en place pour élaborer la Feuille de route pour la mise en œuvre des ODD par la France, qui sera publiée à l'été 2019 et présentée au prochain Forum.